

Les louanges sont adressées à Allah et que le salut et la paix soient sur Son Envoyé, sur Sa famille et Ses compagnons. Le khalife bien-guidé 'Omar disait : « demande des comptes à ton âme avant que l'on t'interroge et pèse bien tes actions avant qu'on ne les pèse ». Comme est sage et belle cette parole, maintes fois citée et commentée. Ceci dit, quelles questions devons-nous nous poser afin de préparer notre « grand oral » devant le Créateur ? Dieu ne nous pose-t-Il pas de nombreuses questions, ne nous interroge-t-Il pas en de nombreux passages de Son Livre ? Avons-nous seulement pris le temps au fil de nos lectures de nous arrêter quelques secondes pour tenter d'y répondre ? Le Coran est préservé dans son texte à tout jamais. La passion humaine, la peur, la colère, l'envie, la haine, la sottise peuvent altérer la compréhension des individus mais ne pourront jamais transformer la lettre du dernier Livre révélé. Or ce Coran sublime vient frapper à la porte de nos consciences, pour secouer nos intelligences, réveiller nos cœurs en stimulant nos sentiments. Donnons-nous au Coran la place qu'il mérite dans nos vies ? Profitons-nous réellement de cette chance et de ce bienfait que Dieu nous a accordé de pouvoir nous entretenir avec Lui au moyen de ce Livre qu'Il a mis entre nos mains pécheresses et non-méritantes ? Ce Coran est le miroir qui permet à l'individu de se voir tel qu'il est réellement, tel qu'il sera le jour dernier... à la condition bien sûr de se purifier. Si la purification des membres est nécessaire pour en toucher l'enveloppe, le cœur aussi doit être nettoyé des préjugés, de l'attachement au bas-monde et rempli de sincérité pour pouvoir en toucher le sens... Ce Coran est la corde que Dieu nous tend. Tâchons donc de saisir celle-ci avec force !

Al k ahf le Journal

Bien comprendre l'Islam

Du rejet de la Sounnah

Allah dit : *Ô croyants... Obéissez à Dieu, et obéissez au Messager et à vos responsables [4;59], et encore : quiconque obéit au Messager obéit certainement à Dieu, et quiconque tourne le dos... [4;80].* Ainsi Dieu, nous définit-il, les deux sources servant de guide à tout croyant. Obéir à Dieu, c'est suivre fidèlement le Coran et obéir au Prophète ﷺ c'est suivre sa Sounnah. Le Prophète ﷺ nous a avertis que viendraient après lui des gens qui se prétendraient musulmans mais qui contesteraient la nécessité de suivre sa Sounnah. Il dit en effet en parlant de celle-ci : *On m'a donné le Coran et son équivalent. Que je ne vois aucun de vous accoudé sur son lit qui entend un hadith venant de moi, concernant une obligation ou une interdiction, dire : je ne sais pas, nous nous sommes contentés de suivre ce que nous avons trouvé dans le Livre de Dieu [Abou Dawoud, Al Tirmidhi, Ahmad : Sahih].* L'Imam Al Chatibi dit dans *Al t'issam* : *Cette mise en garde implique la menace d'un châtiement sévère pour quiconque rejette la Sounnah.* Or, on trouve des gens qui, aujourd'hui ou hier, rejettent la Sounnah ou la dépouillent de son caractère législatif.

Parmi eux, certains prétendent que le Coran suffit et citent la Parole Divine : *Nous n'avons rien omis de mentionner dans le Livre [6;38].* Ce verset signifie que le Coran évoque effectivement toutes les prescriptions de façon générale. La Sounnah quant à elle, a pour mission de détailler celles-ci

en éclairant le sens, en expliquant les injonctions, en appliquant les lois, en précisant parfois leur sens, en restreignant le champ d'application de ce qui paraît avoir une portée générale. Dieu dit : *Et vers toi, Nous avons révélé le Coran, pour que tu exposes clairement aux gens ce qui a été révélé et afin qu'ils réfléchissent [16;44].* Dieu a ici lié au Coran l'explication du Prophète ﷺ, qui est la Sounnah. Sans celle-ci, les musulmans ne connaîtraient pas le nombre

que la Sounnah ne l'était pas. Ceci était vrai durant les premiers temps de la révélation. Abou Saïd Al Khoudri, rapporte en effet que le Prophète ﷺ a dit : *Ce que je vous dis ne doit pas être écrit. Quiconque écrit ce que je dis et qui ne serait pas le Coran, doit l'effacer... [Al Boukhari & Mouslim].* Cependant, une fois que la plus grande partie du Coran avait été révélée, que beaucoup l'avait apprise par cœur, et que l'on se sentait à l'abri de confondre le Coran avec les ensei-



d'unités dans chaque prière, la manière de faire la prière, ils ne connaîtraient pas non plus les règles relatives au jeûne, à la zakat, ou au pèlerinage, ni celles qui concernent les transactions commerciales ou la gouvernance et ignoraient les directives et les prophéties de l'Envoyé de Dieu ﷺ.

Parmi ceux qui rejettent la Sounnah, certains arguent du fait que le Coran était mémorisé et consigné par écrit du temps du Prophète ﷺ, tandis

gnements prophétiques, le Prophète ﷺ autorisa puis encouragea la transcription des hadiths pour permettre la préservation de la Sounnah tout comme le Coran : *Que Dieu embellisse le visage de celui qui mémorise mes propos et les transmet [Al Tirmidhi, Ahmad, Ibn Majah : Sahih].* De plus, il dit lors de son dernier sermon, le jour d'Arafat : *que ceux qui sont ici présents transmettent aux absents. Il se peut que ceux à qui le message sera rapporté le comprennent mieux*

que ceux qui le rapportent [Al Boukhari & Mouslim].

Parmi les objections des détracteurs de la Sounnah il y a le fait que celle-ci est composée de hadiths avec des niveaux d'authenticité variés, allant du hadith à l'authenticité avérée au hadith mensonger. Si ceci est vrai, ils omet-

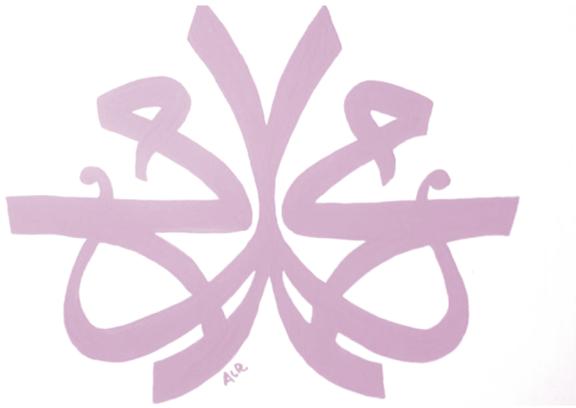
tent le travail de ces Hommes, comme l'Imam Al Boukhari, qui ont consacré leur vie à l'étude scrupuleuse et rigoureuse des chaînes de transmetteurs et des énoncés des hadiths pour justement pouvoir les classer et mettre de côté ceux qui avaient été inventés.

Enfin, un autre de leurs arguments est de dire que la Sounnah mêle la législation aux interprétations en précisant que le Prophète ﷺ avait ses habitudes et sa nature propre. Cela est vrai, mais ils oublient, ici, encore, le travail d'analyse des savants qui ont fait le tri entre ce qui est Sounnah et doit donc être suivi et ce qui est lié à la propre nature de l'Envoyé de Dieu ﷺ ou à son contexte.

Remettre en cause la légitimité de la Sounnah et s'en détourner mène la personne à une voie dangereuse : celle de l'hypocrisie, voire de l'incroyance. Le Prophète ﷺ mettait en garde tout croyant contre son abandon : *Toute ma communauté entre au Paradis sauf ceux qui s'y refusent. On lui demanda qui sont ceux*

qui s'y refusent. Il répondit : *ceux qui m'obéissent entreront au Paradis et ceux qui me désobéissent sont ceux qui s'y refusent* [Al Boukhari]. Il dit également : *Accrochez-vous à ma Sounnah et à celle des khalifes bien-guidés après moi, agrippez-vous y de toutes vos forces.* [Abou Dawoud : Sahih].

Enfin, Allah le Très Haut a fait de l'obéissance à Son messager une des implications de la croyance. Il dit : *Non !... Par ton Seigneur ! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t'aient demandé de juger de leurs disputes et qu'ils n'aient éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu'ils se soumettent complètement à ta sentence* [4;65].



Encart spirituel

Être humble...

Être humble, c'est avoir conscience de ce que l'on vaut. C'est aussi de se préserver de la vanité, du rejet de la vérité ou du fait de sous-estimer autrui. Ainsi en témoignent les paroles du Prophète ﷺ : *L'orgueil consiste à rejeter la vérité et à mépriser autrui* [Mouslim].

Être humble signifie que nos actions ne devraient pas sembler trop grandes à nos yeux. Lorsque nous accomplissons une bonne action ou que nous essayons de nous rapprocher d'Allah à travers un acte d'obéissance, notre action peut être rejetée, car Allah n'accepte que de la part des pieux [5:27].

Être humble, c'est être humble avec ses frères. Lorsque l'on rencontre quelqu'un de plus jeune que soi ou de moins important, on ne devrait pas le mépriser, car il se pourrait que son cœur soit meilleur que le nôtre, ou qu'il soit moins pécheur, ou plus proche d'Allah que nous-

même. Même si l'on rencontre une personne empêtrée dans les péchés et que l'on se présume soi-même être vertueux, cela ne nous autorise pas pour autant à nous montrer arrogant envers elle. Nous devrions plutôt remercier Allah de nous avoir épargné de l'épreuve que vit cet individu. D'après Joundoub, le Messager d'Allah ﷺ rapporta ces paroles d'un homme : *'Par Allah, Allah ne pardonnera pas à cette personne' et Allah de répliquer : Qui donc jure par Moi que Je ne pardonnerai pas cette personne ? Je lui ai certainement pardonné et J'ai rendu ton action vaine* [Mouslim].

Être humble, c'est aussi être capable d'accepter la critique ou les remarques sans montrer de susceptibilité, d'embarras ou de sentiments de honte. Et voici le Prince des Croyants, 'Omar, qui hisse la bannière avec la devise suivante : *Puisse Allah avoir de la compassion pour celui qui nous a indiqué nos défauts...*

la bienfaisance dans l'Islam

Oeuvrer discrètement

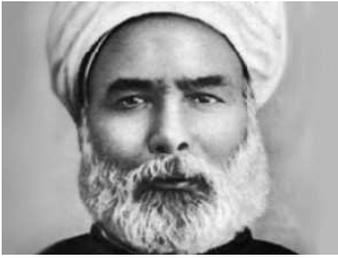
Parmi les actes de bienfaisance qu'Allah le Très Haut et Son Messager ﷺ nous encouragent à accomplir, il y a le fait d'agir secrètement. Allah le Très Haut dit à ce sujet : *Si vous donnez ouvertement vos aumônes, c'est bien ; mais si vous êtes discrets et que vous les donnez aux indigents, c'est alors mieux pour vous* [2, 271] D'après Abou Houréïra, le Prophète ﷺ a dit : *Sept catégories de personnes seront sous l'ombre d'Allah le jour où il n'y aura d'autre ombre que la Sienne : (...) Un homme qui fait une aumône si discrètement que sa main gauche n'a pas su ce qu'a donné sa main droite (...).* [Al Boukhari].

Si les actions obligatoires (cinq prières, jeûne de Ramadan) doivent être accomplies ouvertement, il est préférable de faire preuve de discrétion dans l'accomplissement des actes surérogatoires. Cela permettra d'éviter l'ostentation qui pourrait potentiellement amoindrir la valeur de l'œuvre. Pour ce qui est du

don surérogatoire, le Prophète ﷺ dit : *L'aumône faite discrètement préserve de la colère Divine* [Al Tabarani : hasan]. La discrétion nous aidera à garder pure notre intention de vouer notre œuvre à Allah sans rechercher autre chose que Sa seule Satisfaction : *Les vertueux boiront d'une coupe dont le mélange sera de camphre, d'une source de laquelle boiront les serviteurs de Dieu et ils la feront jaillir en abondance. Ils tenaient leurs engagements, redoutant un jour dont le mal s'étendra partout (le jour de la résurrection) nourrissaient généreusement le pauvre, l'orphelin et le prisonnier, (disant) : C'est pour le visage de Dieu que nous vous nourrissons : nous ne voulons de vous ni récompense ni remerciements* [76;5-9].



Mohammed 'Abdou



Depuis les débuts de la révélation, l'Islam s'est illustré comme étant une religion dynamique et innovante, en rupture avec une société sclérosée par les superstitions et les traditions, et maintenue dans un immobilisme profitant au pouvoir en place, dont le seul souci était de sauvegarder ses privilèges. Le Prophète ﷺ a, lui-même, révolutionné l'Arabie dans laquelle il vivait, en y apportant bien-être, justice et équité, par la propagation d'un monothéisme pur, dépouillé de tout intérêt mondain. C'est ainsi que la civilisation musulmane, forte de cet esprit pur et audacieux, a rayonné durant des siècles avant de laisser place, à nouveau, au règne des traditions et des intérêts personnels menant au déclin et au démantèlement de l'empire ottoman à la fin du 19^e siècle.

C'est durant cette période, en 1849, qu'est né Mohammed 'Abdou, dans un petit village d'Égypte, au sein d'une famille d'agriculteur. Son père qui tenait à ce qu'il reçoive une éducation religieuse le confia à un cheikh auprès duquel il mémorisa le Coran, avant de l'envoyer étudier les sciences islamiques au sein de l'une des écoles les plus réputées d'Égypte. Après quelques mois à souffrir de l'inefficacité des professeurs et devant une pédagogie qu'il jugeait totalement inadaptée, 'Abdou préféra fuir. Une première fois, chez l'un de ses oncles pour s'adonner à l'agriculture, puis une seconde fois chez son grand oncle paternel, le cheikh Darwish Khidr, au contact duquel il s'opéra chez le jeune 'Abdou une véritable transformation. Son oncle prit soin de lui expliquer les choses

de façon à la fois simple et profonde, jusqu'à lui redonner goût pour les études. Il étudia toutes les matières classiques à l'université d'Al Azhar. Il demeurait cependant très insatisfait et frustré de la méthode pédagogique qui consistait, selon lui, à *'surcharger la mémoire des élèves d'un fatras de connaissances grammaticales très embrouillées et de subtilités théologiques faites pour rétrécir l'esprit et l'empêcher de se développer'*. Il ne voyait pas, dans la formation qu'on lui proposait, de solutions aux problèmes que connaissait la société de son époque, et cela l'affectait profondément.

Il fit alors la rencontre de l'imam réformateur Jamal Al Din Al Afghani dont il devint le disciple et le plus proche collaborateur, et auprès de qui il trouva enfin ce qui lui avait manqué pendant toutes ses années d'apprentissage, à savoir *'une réflexion nouvelle et dynamique, tout entière tournée vers le raisonnement et l'action'*. Mohammed 'Abdou fut conquis par les opinions d'Al Afghani sur la nécessité de réformer l'enseignement des sciences religieuses et l'importance de l'unité des musulmans, et s'engagea près de quinze années à ces côtés dans la réalisation de cet objectif. Ils s'investirent ensemble sur le terrain social et politique, allant jusqu'à appuyer une révolution qui visait à libérer l'Égypte de la mainmise étrangère, et dont l'échec les poussa tous deux à l'exil. Ils se consacrèrent alors essentiellement à l'écriture, multipliant les publications depuis Beyrouth et Paris. Mais, devant les difficultés rencontrées et l'échec de leurs actions, Mohammed 'Abdou se mit à remettre en question les méthodes de son maître qui était convaincu que seule une action politique pouvait mener à une révolution, qui, une fois accomplie, permettrait de remettre le pouvoir aux mains des

peuples, qui *'trouveraient en eux-mêmes, dans leur conscience et leur histoire, les éléments nécessaires pour réaliser un état meilleur'*.

Son sens aigu des réalités le poussa donc à s'éloigner d'Al Afghani afin de mettre en place son propre projet de réforme en privilégiant une action de long terme, basée sur l'instruction et l'éducation au détriment de la politique.

La première des grandes tâches qu'il se fixa alors de réaliser *'consistait à libérer l'esprit des chaînes de l'imitation (al taqlid) ; à comprendre la religion comme la comprenaient les premiers musulmans, avant que les dissensions n'eussent surgies entre eux ; à remonter à ses sources premières ; à la présenter comme une balance que Dieu nous a donnée pour éviter les exagérations de la raison humaine et diminuer ses erreurs ; et pour nous permettre d'atteindre l'état que Sa sagesse divine a assigné à l'humanité.'* Plutôt que de se borner à l'imitation apparente des compagnons ou imams du passé, Mohammed 'Abdou

jectif était de *'régénérer la langue arabe'* pour atteindre cette compréhension juste et éviter toute mauvaise utilisation des textes. Cela, afin de permettre un retour direct aux deux sources que sont le Coran et la Sounnah, et y puiser directement leurs sagesse intarissables.

Mohammed 'Abdou souhaitait ainsi sortir des débats statiques sur les points de détail, pour entrer dans la dynamique prophétique du changement et de la réforme, et dans la gestion des réalités sociales, politiques et économiques qui font la nation. Les polémiques stériles sur l'apparence et les ramifications de la religion étaient pour lui une perte de temps et une source de division destructrice face aux défis que doit relever la communauté musulmane. Comment, en effet, rester fidèle aux exigences et aux objectifs d'une Révélation universelle si l'on reste figé sur les réflexions et débats des imams du passé et que la réalité du monde actuel nous échappe totalement ? Vers la fin de sa vie, il profita

Recevez notre newsletter en vous abonnant gratuitement sur
www.alkahflejournal.com

encourage à plutôt essayer de comprendre leur raisonnement et leur méthodologie afin de poursuivre leur effort d'interprétation (*ijtihad*) et pouvoir proposer des réponses cohérentes aux problématiques de son époque. Il voit le *taqlid* comme une forme de trahison du message et de l'héritage islamique induit par une paresse intellectuelle. *'Nous avons trouvé nos ancêtres sur une religion et nous suivons leurs traces'* [43;23]

Il n'appelait pas pour autant à l'anarchie en permettant à quiconque de faire l'*ijtihad*, mais plutôt à une élévation globale du niveau intellectuel par le biais de l'éducation. D'ailleurs, son deuxième ob-

de sa position de mufti d'Égypte et de membre du conseil d'administration de l'université Al Azhar pour tenter de mettre en place ses réformes sociales au niveau de l'éducation, de la famille, du statut de la femme, etc. Mais ses positions étaient tellement audacieuses, et il dut faire face à tellement d'oppositions, qu'il préféra quitter ses fonctions avant de s'éteindre en juillet 1905, sans avoir pu réaliser ses objectifs. Ses idées, cependant, ne sont pas mortes avec lui, et de nombreux successeurs vont tenter après lui de faire vivre sa pensée avec plus ou moins de succès comme nous auront l'occasion de le voir dans nos prochains articles.

Remettre le texte dans son contexte

Allah le Très Haut fait dire à Son Prophète ﷺ : *voici ma voie, j'appelle à Dieu avec clairvoyance, moi et ceux qui me suivent. Et gloire à Dieu, je ne suis point du nombre des idolâtres [12;108].* Si l'obéissance au Prophète ﷺ et l'observance de sa Sounnah en général et en particulier sont requises, cela ne signifie pas pour autant que l'on doive appliquer bêtement les textes, sans les comprendre et sans les analyser. Plutôt, devons-nous faire l'effort de bien étudier les textes afin de les mettre correctement en pratique et gagner ainsi la Satisfaction Divine. À l'inverse, il peut arriver qu'une application « bête et méchante », sans avoir pris le temps de comprendre, nous pousse à transgresser et à aller à l'encontre des objectifs de la religion, ce qui risque de provoquer la Colère de Dieu. Annonce la bonne nouvelle à Mes serviteurs qui prêtent l'oreille à la Parole, puis suivent ce qu'elle contient de meilleur. Ce sont ceux-là que Dieu a guidés et ce sont eux les doués d'intelligence ! [39;17-18]. Parmi les méthodes qui nous permettront, par la permission de Dieu, de parvenir à une bonne compréhension, il y a le fait de contextualiser les textes. Cela vaut pour le Coran, et encore plus pour la Sounnah, du fait de son caractère plus particulier et plus temporel.

Prenons le cas de l'aumône obligatoire sur la monnaie. À l'époque du Prophète ﷺ, deux monnaies étaient utilisées pour les échanges commerciaux : le *dirham* d'argent et le *dinar* d'or, avec un rapport d'un à dix entre les deux, ce qui signifie qu'un dinar or avait la même valeur que dix dirhams argent. C'est pour cela que le Prophète ﷺ a fixé un seuil (*nissab*) équivalent pour déterminer qui était redevable de l'aumône obligatoire dite *zakat al maal*, à savoir : deux cent dirhams ou bien vingt

dinars. Si 1 dinar = 10 dirhams, alors 20 dinars = 200 dirhams, le *nissab* est donc le même que l'on se base sur l'argent ou l'or. Ceci dit, avec le temps, les cours des deux métaux précieux ont évolué et le rapport entre les deux n'est plus le même : le cours de l'or est désormais bien plus élevé que celui de l'argent. Pour l'exemple, à l'heure où nous écrivons ces lignes, la valeur du *nissab* basée sur le cours de l'or est de 2 643€, tandis que si l'on se base sur le cours de l'argent, le *nissab* serait de 280 €. Le *nissab* est désormais dix fois plus élevé lorsqu'on se base sur le cours de l'or plutôt que sur le cours de l'argent ! Le principe de la *zakat* est, de la bouche même de l'Envoyé de Dieu ﷺ de *prendre aux plus riches pour reverser aux plus pauvres [Al Boukhari & Muslim].* Peut-on considérer aujourd'hui, dans notre société et notre contexte qu'une personne est riche, parce qu'elle a réussi à épargner 280 € après une année ? Il est évident que non ! Par ailleurs, nous savons bien que les monnaies modernes ont pour origine l'indexation sur l'or, même si celle-ci a depuis été abandonnée. C'est ce qui a poussé nombre de savants à statuer que le *nissab* basé sur la valeur de l'or est à notre époque le meilleur indicateur de la richesse d'une personne pour déterminer si elle doit ou non verser la *zakat*.

Nous pouvons aussi parler de la *zakat el fitr*, que le Prophète ﷺ avait fixée à un *sa'* (unité de mesure) de *nourriture*, de *dattes*, de *orge*, de *fromage* ou de *raisins secs* et qui devait être versée le jour de l'*aid el fitr* avant la prière. Mou'awiya est parmi les premiers à s'être éloigné de la stricte lettre du texte pour continuer à en respecter l'esprit, et parce qu'il avait saisi le contexte et le but de cette prescription. En effet, lorsque le blé com-

mença à devenir une marchandise répandue dans le monde musulman, Mou'awiya établit que la *zakat* sur ce produit serait non pas d'un *sa'* mais de deux, car le blé avait moins de valeur que les autres produits cités par le Prophète ﷺ. D'autres compagnons autorisèrent également à cette époque le fait de verser la *zakat el fitr* un ou deux jours avant l'*aid*, bien que le Prophète ﷺ ne l'ait pas fait, parce qu'ils avaient saisi que le but de cette aumône était qu'elle parvienne aux pauvres le jour de l'*aid*, or les musulmans gouvernaient à cette époque des provinces lointaines et pauvres, et il fallait du temps pour transférer les richesses dans ces régions. Plus tard, l'Imam Ahmad autorisa que l'on verse la *zakat al fitr* à la mi-Ramadan et Al Shafi'i autorisa même à la verser au début du mois béni. Abou Hanifa permit quant à lui que l'on verse l'équivalent de la *zakat* en monnaie plutôt qu'en produits agricoles. D'autres grands savants comme l'Imam Al Boukhari, Soufian Al Thawri ou encore le cinquième khalife bien-guidé, 'Omar Ibn 'Abd El 'Aziz adoptèrent également cet avis. En Arabie, à l'époque du Prophète ﷺ la monnaie n'était pas le principal moyen de transaction, les gens procédaient fréquemment au troc, en échangeant des marchandises, et beaucoup de Médiinois étaient agriculteurs. Plus tard, la monnaie se répandit et devint le principal moyen d'échange, le troc disparut petit à petit, d'où la position juste et intelligente de ces grands savants qui avaient compris le principe de la prescription, ses objectifs, et qui avaient conscience du contexte dans lequel elle avait été formulée, et du contexte différent dans lequel les gens vivaient à leur époque.

À suivre, incha Allah...

Invoquez Moi Je vous exaucerai

Dieu dit : *Invoquez moi, Je vous exaucerai [40;60].* En commentant ce verset, Ibn Kathîr dit que Dieu commande à Ses serviteurs de L'invoquer et Allah se charge de nous exaucer. L'invocation est l'arme du croyant. Dieu nous l'a mise à disposition pour faire face aux épreuves, repousser un mal ou demander un bien. Elle peut et doit être utilisée en tout lieu, tout temps et toute situation. Invoquer son Seigneur est un signe de force et de savoir car quiconque connaît la grandeur du Créateur des cieux et de la terre, sait qu'il ne peut se passer de Lui. C'est ce que le Prophète ﷺ enseignait aux compagnons. Ibn 'Abbas nous rapporte que ce dernier lui a dit : *Quand tu as une demande à adresser, adresse-la donc à Dieu. Quand tu cherches de l'aide, demande-la à Dieu [Al Tirmidhi : hassan sahih].* Parmi les Noms sublimes d'Allah, on retrouve qu'Il est *Al-Sami'*, *Al-Moujib*, *Al-Razzaq* car, sans aucun doute, Allah écoute, Allah exauce les invocations de Ses serviteurs et Allah est Le meilleur Pourvoyeur. *Et si Mes serviteurs te questionnent à Mon sujet [qu'ils sachent] que Je suis Proche et que J'exauce les requêtes de celui qui M'invoque... [2;186].* Nous devons prendre exemple sur les Prophètes et Messagers qui n'ont cessé de demander l'aide d'Allah au cours de leur mission et de leur vie. Le prophète Job [Ayyoub] par exemple, qui a dû supporter une terrible maladie pendant dix-huit ans, fut complètement guéri par Dieu suite à son invocation. Celle-ci a changé le cours de sa vie. Dieu nous dit : *Et quand Job appela son Seigneur : La souffrance m'a touché. Tu es Le plus miséricordieux des miséricordieux. Donc Nous l'exaucâmes... [21;83-84].* Preuve de sa valeur, Dieu a fait de la *Fatiha* qui est la plus importante sourate du Coran, une invocation, que l'on ne récite pas moins de dix-sept fois par jours.